

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 06 Juin 2024 – 18 heures 00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 11

N° 6

Objet : RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU CCAS

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DUHART – Mme CHAUFFARD
Mme DEBARBIEUX – Mme DELQUE – Mme ZUGARRAMURDI
Mme GONZALO – Mme LEDESMA - Mme TINAUD-NOUVIAN
Mme FOURNIER-DULAC

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE
Mme ALBISTUR à Mme DELQUE
M ALVAREZ à Mme CHAUFFARD

Absents excusés

M BIVES-TOURON

Absents

Mme BIDART-LABROUSSE

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

Acte exécutoire
Certifié conforme à l'original
Le Président
Par délégation, le Vice-Président

N° 6 – RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU CCAS

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du centre communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Le centre communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz établit chaque année un bilan d'activité relatant le bilan des actions mises en œuvre par ses services. Ce dernier permet une approche de l'analyse des besoins sociaux et des moyens à définir pour y répondre.

Il est proposé au conseil d'administration :

- d'adopter le rapport d'activités 2023 du CCAS présenté en séance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après avoir été soumis au vote,
- aucune remarque particulière n'étant formulée
- **adopte à l'unanimité** le rapport d'activité 2023 du CCAS présenté en séance

La Vice-Présidente du C.C.A.S
Nathalie MORICE

